

Guérissez l'anémie! Prévenez la Tuberculose!

La chlorose (vulgairement appelée anémie) ouvre la porte à la tuberculose, surtout chez les enfants nés de parents tuberculeux. Il est donc important de soigner à temps la tuberculose. Les moyens de traitement classiques sont: la vie au grand air, le repos, la bonne alimentation, les préparations ferrugineuses. Parmi celles-ci, la première est le

PROTON

qui contient du fer, sous la forme d'un liquide agréable au goût, facile à digérer, assimilable sans aucun trouble digestif. L'efficacité du "Proton" est établie par des milliers de guérisons. Elle se manifeste par le retour des forces, de l'appétit, celui des belles couleurs et souvent par l'augmentation notable du poids du corps. La dose à laquelle on doit prendre le Proton est la suivante: une cuiller à café avant chaque repas, trois fois par jour. Le Proton est indispensable à tous ceux qui, soit par hérédité, soit par suite de maladie ou de dépression, sont prédisposés à la tuberculose.

Le PROTON est un liquide agréable au goût. Il est en vente dans toutes les Pharmacies. A défaut, le totalitarisme et la Pharmacie Leprotre, 35 rue Blanck 47. Prix: 10 francs, 20 francs, 30 francs, 40 francs, 50 francs, 60 francs, 70 francs, 80 francs, 90 francs, 100 francs, 110 francs, 120 francs, 130 francs, 140 francs, 150 francs, 160 francs, 170 francs, 180 francs, 190 francs, 200 francs, 210 francs, 220 francs, 230 francs, 240 francs, 250 francs, 260 francs, 270 francs, 280 francs, 290 francs, 300 francs, 310 francs, 320 francs, 330 francs, 340 francs, 350 francs, 360 francs, 370 francs, 380 francs, 390 francs, 400 francs, 410 francs, 420 francs, 430 francs, 440 francs, 450 francs, 460 francs, 470 francs, 480 francs, 490 francs, 500 francs, 510 francs, 520 francs, 530 francs, 540 francs, 550 francs, 560 francs, 570 francs, 580 francs, 590 francs, 600 francs, 610 francs, 620 francs, 630 francs, 640 francs, 650 francs, 660 francs, 670 francs, 680 francs, 690 francs, 700 francs, 710 francs, 720 francs, 730 francs, 740 francs, 750 francs, 760 francs, 770 francs, 780 francs, 790 francs, 800 francs, 810 francs, 820 francs, 830 francs, 840 francs, 850 francs, 860 francs, 870 francs, 880 francs, 890 francs, 900 francs, 910 francs, 920 francs, 930 francs, 940 francs, 950 francs, 960 francs, 970 francs, 980 francs, 990 francs, 1000 francs.

PARIS-COUTURE

CONFECTIONS POUR DAMES ET FILLETES
LILLE - 65, Rue Léon-Gambetta, 65 - LILLE (Téléph. 54-34)

l'occasion des Fêtes de Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Sainte-Barbe, Saint-Éloi

GRANDE VENTE RÉCLAME DE MANTEAUX
MANTEAUX Givrés, Col et parement en fourrure, 145 fr. Manque fourrure, 165 fr. Manque parement en fourrure, 145 fr.

RABAIS 40 %
LE TRAIN EST REMBOURSE A TOUT ACHÉTEUR
Magasins ouverts Dimanches et Fêtes toute la journée

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'ÂGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux plus grands dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit, à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Quelle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc. La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon 7 fr. 75.

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'ABBÉ SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.



Le brouillard fait tousser

L'humidité est fatale aux faibles des bronches: les catarrhes, asthmatiques et emphysemateux croissent et toussent inégalement pendant la mauvaise saison. Mais leurs misères disparaissent presque instantanément grâce à la Pastille Richelot, véritable potion sèche qui calme la toux et l'irritation, dissipe l'oppression, dissout les crachats. Si une rechute aggrave le mal chronique, le Pectoral Richelot, à action renforcée, s'oppose victorieusement à toutes les complications.

Toutes pharmacies: la Pastille Richelot, 2 fr. 35 la boîte; le Pectoral Richelot, 7 fr. 50 le flacon. A défaut, écrire aux Laboratoires Richelot, 28, rue de Belfort, Bayonne (B.P.).

EXC LLENTS VIEUX ROUGES DES CORBIERS

Qualité supérieure aux meilleures conditions. Provenance directe de la propriété. S'adresser: LABUS-SIÈRE, rue Blanqui, PÉRIGNAN. On accepte représentant avec bonne commission.

Le moins cher de Lille

A SAINT-ÉLOI

75, rue Gambetta, LILLE

GRANDE VENTE RÉCLAME

Prix inouis



PARDESSUS 59 fr.
Beaux Tissus gris, rayés écossais
Col combinable. Soidés
Valeur 125 fr.

PARDESSUS 95 fr.
Drap Elbeuf ou Sedan, toutes formes.
Valeur 150 à 225 fr. Soidés 175, 125.

Complets 45 | Imperméables 29
150, 125, 95 et 45 | 125, 95, 75 et 29

PRIME Superbe casquette valeur 15 fr
Nous remboursons le voyage (aller et retour)

POUR les FÊTES, VISITEZ les MAGASINS des DOCKS DU NORD

VOUS Y ACHÈTEREZ LEURS EXCELLENTS PRODUITS

BISCUITS CONFISERIE VINS

- Petit Beurre . . . le paquet 0.80
- Nos Provinces . . . 1.15
- Sables . . . 1.20
- Gaufres tournées . . . 1.45
- Dessert . . . 1.60
- Petit Beurre les 125 gr. 0,75, 0,60
- Gaufrettes les 125 gr. de 1.50 à 1.00
- Succulent . . . les 125 gr. 1.10
- Astra . . . 1.15
- Beurre crème . . . 1.25
- Gala . . . 1.35
- Dessert Universel . . . 1.35
- Champagne NOB, BOUDOIR . . . 1.50
- 4 Fruits, Neigette . . . 1.55
- Mousquetaires . . . 1.75
- Bébé Jumeaux . . . 1.80
- Cailler Ventroux . . . 2.40
- Pain d'Épices le pavé 2,80, 1,50

- Bonbons Salade . les 125 gr. 0.75
- Bonbons tournés . . . 0.95
- Dragées ASSORTIES les 125 gr. 1,60, 1,25
- Boules crème . . . les 125 gr. 1.10
- Boules pralinées . . . 1.65
- Petites Bouchées . la pièce 0.10
- Rochers . . . 0.30
- Chocolat crème . . le paquet 0.95
- Chocolat A CROQUER le paquet de 1,85 à 1.30

MOUSSEUX
La bouteille . . . 8,00, 6,00

CHAMPAGNES
Perrier carte or. la bouteille 11.50
Chan on CUVÉE ROYALE 13.00
» » - demi bout. 7.50
Roederer CARTE BLANCHE la bouteille 19.00

- ROUGE supérieur . le litre 1.75
- » Algérie . . . 2.10
- BLANC moëlleux . . 2.00
- BORDEAUX
- ROUGE St-Émilion . la bout. 2.50
- » Médoc . . . 3.00
- » Ht-St-Émilion . . 3.75
- » St-Julien, Margaux la bouteille 4.75
- BLANC . . . la bout. 2.75
- » Graves supér. . . 3.75
- » Barsac . . . 5.00
- » Sauterne . . . 6.75

APÉRITIFS
Vin doux naturel . le litre 6.50
Palace, Manola . . . 9.50
Voyez notre RAYON DE LIQUEURS

GABARINIERS achètent un Piano Automatique
- LA RAILLOU -
23, place de Ribour, LILLE
et vous feriez des affaires d'or
Les meilleurs prix à crédit
et au comptant

MÉNAGÈRES
VOIX AU
73 r. Faidherbe, Lille



MACHINE À LAVER
"à la main et au moteur"
A MAIN, depuis 213 fr.
ESSOREUSES, dep. 69 fr.
Dernier: 20, rue de Paris, Lille
Directeur: 71, rue Faidherbe
TEL. 28-01 - LILLE - TEL. 91-01

C'est Incroyable
A titre de réclame, j'envoie: 1 élégant sac à main p. dame, 1 superbe porte-feuille, 1 idéal portemonnaie, 1 porte-cartes, 1 étui système niche, 1 broche porte-bonheur, 1 flacon ex. trait pour et 1 agréable surprise. Gâteaux: 2 nappes, 12 serviettes, le tout contre remb. de 15 fr. 85.
Ecr. MARQUERIE SIMILÉ, E. A., 21, rue des Dominicaines, Marseille.

CASSE FRATERNELLE DE CAPITALISATION

Société Anonyme Française pour favoriser l'Economie et l'Épargne au Capital de QUATRE MILLIONS de Francs
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État.
Siège Social: 42, Rue d'Artois - LILLE
R. G. 1544.

GRANDE BAISSÉ DE TARIF

La Casse Fraternelle, dont les réserves et les bénéfices s'accroissent considérablement d'année en année du fait de la bonne progression de ses affaires, de la réduction remarquable de ses frais généraux et de la hausse continuelle du taux de ses placements, a résolu de faire bénéficier de son succès passé et présent tous ses adhérents à cotisations mensuelles.
A partir du 1er janvier 1925, la Casse Fraternelle, moyennant les mêmes versements, aura à ses nouveaux adhérents:
1° Le même capital garanti trois ans plus tôt.
2° Des avances garanties après deux ans de versements.
3° Une augmentation considérable de toutes les valeurs garanties, celles-ci dépassant les versements après quatorze ans.
Une part dans les bénéfices, après quinze ans de versements.
Les anciens adhérents doivent demander à leur agent dans quelles conditions ils peuvent bénéficier des avantages de notre nouveau tarif.

NOUVEAU TARIF

(Durée maximum 30 ans - Versements pendant 15 ans au plus)
Part de bénéfices après 15 ans

Capital garanti	5.000	10.000	15.000	20.000
Versements par mois	100	200	300	400
Maximum des versements	3.000	5.000	7.500	10.000
ou Prime unique (durée maximum 33 ans)	1.700	3.400	5.100	6.800

Tous les titres ont pour but de servir de versements.
Le porteur peut toujours cesser ses versements.
Après deux ans, il a droit à une avance garantie.
Après quatre ans, il a droit à un tirage de 180 tirages lui permettant 900 chances de remboursement au capital garanti. Le porteur a droit: 1° A sa valeur de rachat garantie, supérieure à ses versements; 2° A une part dans les bénéfices.

DEMANDEZ UN SPECIMEN DE TITRE DU NOUVEAU TARIF

DOUZE TIRAGES GARANTIS PAR AN

Tous les titres portent une combinaison de trois lettres qui leur assure à chaque tirage mensuel, une chance de remboursement égale à 1/1.000.
Les tirages ont lieu en public, au siège social, le dernier mercredi de chaque mois, à neuf heures.
Trois roues mobiles portant chacune les 26 lettres de l'alphabet, dessinent à chaque tirage une combinaison de trois lettres.
Tous les titres portant l'une de ces cinq combinaisons sont aussitôt remboursés au capital garanti, à la seule condition que les cotisations aient été versées au titre de la combinaison gagnante.

TIRAGE DU 25 NOVEMBRE 1925

Combinaisons sorties	Titres remboursés	Montants
1° A. G. J.	2 Titres de 500	1.000 fr.
	10 »	1.000 fr.
2° O. O. B.	35 »	2.500 fr.
	42 »	5.000 fr.
3° K. L. K.	14 »	10.000 fr.
4° Y. E. R.	2 »	25.000 fr.
	1 »	50.000 fr.
5° C. R. O	Soit 106 Titres pour 548.500 fr.	

M. SAVARY Jules, Cour du Terme, à Amén (Nord).
Mme DHEDIN Noémie, rue Raoul-Briquet, à Courcelles-les-Lens (P.-C.).

ont reçu chacun 500 francs

M. LEFFEVRE Eloy, rue du Moulin, à Verquin (Pas-de-Calais).
M. DEQUILLAGE Albert, route de Calais, à St-Martin-au-Jacq (P.-C.).
M. RYCKENBUCH Gaston, P. du Marchal-Poib, petite-Syatho (Nord).
Mlle FRYXIER Blanche, rue de Fumay, à Oignies (Belgique).
Mme OGER Yvonne, rue des Loupes, à Wisernes (Pas-de-Calais).
M. YATTON Léon, route de Bazines, à Thulin (Belgique).
M. LELONG Jules, 47, Cité Longueville, à Herin (P.-de-C.).
Mme MOUTON Madeleine, rue de Faucompret, 16, à Fives-Lille (Nord).
Mlle REMY Irène, rue Comtesse Belleville, à Montigny (Belgique).
Mme DEBAIN Madeleine, Place St. à Wattignies (Nord).

ont reçu chacun 1.000 francs

M. KERFSE Jules, 43, P. Denfert-Rochereau à B. S. Touffroy (Nord).
M. BLAIZOT Gaston, rue de la Courbe, à Combrès (P.-de-C.).
M. DELEPANTE LÉON, rue de la Courbe, à Combrès (P.-de-C.).
M. CAZE Lucien, rue des Vieux, à Vieux-Condé (Nord).
M. DELEPANTE LÉON, rue de la Courbe, à Combrès (P.-de-C.).
M. DELEPANTE LÉON, rue de la Courbe, à Combrès (P.-de-C.).

ont reçu chacun 2.500 francs

Mme CALIBE Constance, rue d'Ourton, à Pivert (Pas-de-Calais).
M. PRYONOT, pharmacien, à Houplines (Nord).
M. BOUQUET LARREY, 38 bis, rue St-Rémy, à Houtin (Nord).
M. LEBLANC Albert, 21, rue des Soies-Ternes, à Fourmies (Nord).
M. GAILLET Jean, route de Lille, à Saint-Amant (Nord).
M. GUYOT Adonis, à Toulon par Yoyenne (Alsace).
M. DELGOUT Joseph, à Montigny sur Houplines (Belgique).
Mme BADET Hélène, à La Loge-Bianzy (Saône-et-Loire).
Mlle CHARTELLE Marcelle, à Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais).
M. BACQUET Robert, 13, rue Godart, à Lambes (Somme).
Mlle DUHEM Louise, 131, rue de l'Ascour, à Mons-en-Pévèle (Nord).
M. FLOUJ Désièr, à Duisans (Pas-de-Calais).
M. HUITTE Aline, 9, rue d'Estaimont, à Wattrelos (Nord).
M. BOIS-BAR, 124, rue du Centre, à Carvin (Pas-de-Calais).
M. CARRETTE Auguste, rue de la Gare, à Le Noortin (Nord).
M. TRIVIERE Boniface, route de Grand-Place, à Wasmes (Belgique).
M. GILLOIS, 10, rue de l'Eglise, à Steenwerde (Nord).
Mlle TOUSSAINT Léonie, Cité Solvay, à Aulnoy (M.-et-M.).
Mme ALLART, à Rue Journe, à Bogny-Braux (Ardennes).
M. DARDENNE Emma-Camille, 38, rue Marceau, à Herzies (Nord).
Mme WALTER MARICA, rue de la Mine, à Quiverville (Nord).
M. DUBOIS LÉON, rue de la Gare, à Boulogne (P.-de-C.).
Mme DAYEAD Marcelle, Grande-Rue, à Compuart (Ardennes).
M. DUBOIS LÉON, rue de la Gare, à Boulogne (P.-de-C.).
Mme RATTREAL, 31, rue Saint-Quentin, à Bohain (Aisne).
Mme ALAÏNE-RIGAUT, 3, rue Cordou-Bleu, à Bohain (Aisne).
M. GORSAZ Albert, 90, rue de Valenciennes, à Aulnoy (P.-de-C.).
Mme LEQUEUX Clotilde, rue de Mons, à La Longueville (Nord).
M. MAZEUX Edouard, 15, rue Voltaire, à Aulnoy (P.-de-C.).
M. GORSAZ Albert, 90, rue de Valenciennes, à Aulnoy (P.-de-C.).
M. VERIN Alexandre, 27, rue du Lavoir, à Billy-Montigny (P.-de-C.).
M. SARTRE-LEROUX, rue des Buissons, à Honcourt (Nord).
M. BRAU Roger, rue des Processions, à Noyelles-Vermeilles (P.-C.).
M. HORN François, 25, rue de Cornet, à Bousso (Belgique).
M. MARCHÉ, à Montvillers (Pas-de-Calais).
M. PONTHEUX-BERTHE, 71, avenue Liéville, à Loos-les-Lille (Nord).
M. BOUCHER Georges, 49, Charolais, à Fumay (Ardennes).
Mlle BROQUET Emilie, à Laitre-la-Ville (Ardennes).
Mme DORNE Catherine, 22, rue Voltaire, à Dechy (Nord).
M. JACQUET Victor, Grande-Rue, à Thulin (Belgique).
Mlle GABRIELLE Lucienne, Place d'Armes, Compuart/Marpe (Seine).

ont reçu chacun 5.000 francs

M. VANIERBERGHE René, 65, r. Eg-de-Journal, Courtrai (Belgique).
M. BERY-DREUX, 15, rue Jules-Ferry, à Onnaing (Nord).
M. DELSALLE-DULIN, 44, rue du Moulin, à Charleville (Ardennes).
M. DELSALLE-DULIN, 44, rue du Moulin, à Charleville (Ardennes).
M. CUVILLIER Léo, rue de la Gare, à Somain (Aisne).
M. CUVILLIER Léo, rue de la Gare, à Somain (Aisne).
M. CUVILLIER Léo, rue de la Gare, à Somain (Aisne).
M. LEFFEVRE C. 87, r. Ste-Pudentienne, Chalons-sur-Marne (Marne).
Mlle LANTIEROU Marie, à rue Gambetta, Le Tréport (Seine-Inf.).
M. GUYOT Adonis, à Toulon par Yoyenne (Alsace).
M. MAXWELL, 10, Quai Hollandais, à Dunkerque (Nord).
Mme BAUCHIN Henriette, rue du Narais, à Annay-sur-Lans (P.-C.).
M. FELIX LÉON, rue Armand-Carrel, à Courcelles-les-Lens (P.-de-C.).
Mme LÉGER Alfrède, à Grandvillers (Oise).

ont reçu chacun 10.000 francs

M. LESAGE Louis, cultivateur à Steenbecque (Nord).
M. BOUQUILLON-MERLE, Camp d'Hédouin (Pas-de-Calais).

ont reçu chacun 25.000 francs

Mlle DELEHAYE Berthe, institutrice, 83, r. Jean-Jaures, Anzin (Nord).

a reçu 50.000 francs

Prochain Tirage le 30 DÉCEMBRE 1925

Notices explicatives et renseignements sur demande
à M. René CUVILLIER, Directeur, 42, rue d'Artois, LILLE
ou à l'un des représentants de la Société
Le remboursement de tous les titres est garanti.

APRÈS QUINZE ANS

PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES